



## **Activistes noirs et fragilités intersectionnelles**

pour une éthique politique de la reconnaissance<sup>1</sup>.

**Mireille Tsheusi Robert<sup>2</sup>**

En introduction, j'aimerais réaffirmer qu'en tant qu'activistes, nous faisons face à une situation préoccupante, à tel point qu'un travail fut entamé au niveau européen entre activistes issues de différents Etats. Pour la Belgique, c'est Bamko qui a été choisi afin d'en référer au niveau européen. Je n'ai, cependant, pas encore le droit de cité les institutions concernées, ainsi que les problématiques vécues et subies au sein de chaque pays.

J'ai pu signaler, lors de cette réunion, qu'en Belgique, environ 75 % des activistes afrodescendants sont des femmes. C'est pourquoi les questions de fragilité sont évidemment intersectionnelles. Je vous parle également avec 22 ans de pratique en tant qu'activiste pour la Belgique.

J'ai notamment mené une recherche-action sur la figure du Père Fouettard auprès dans son noir belge. J'en ai conclu que cette histoire représente un rite d'initiation au racisme. Je vous invite à lire le travail en question afin de mieux en saisir les tenants et aboutissants.

À vrai dire, les enfants n'ont pas compris que c'est supposé être un blanc passé par la cheminée et qui en est ressorti sali. Pour, c'est un peut-être leur père, leur oncle ou n'importe quel homme noir africain. Il s'agit d'un homme bête, ce qui colle à un stéréotype lié aux Africains. C'est un homme qui est méchant ou violent, autre stéréotype bien connu. C'est un homme qui fait le clown, encore un stéréotype lié au divertissement. Nous savons que pour réussir en tant qu'afrodescendant, il est souvent nécessaire de se tourner vers le monde du divertissement – le sport, la musique, l'humour, etc.

Les enfants pensent également qu'il s'agit d'un subordonné de Saint-Nicolas, et donc un subordonné du blanc. Il n'est pas affirmé avec des mots qu'il s'agit d'un subordonné mais plutôt que Saint-Nicolas et le chef, que le Père Fouettard travaille, que les cadeaux ne sont pas les siens mais bien ceux du Grand Saint.

---

<sup>1</sup> Allocution au Parlement Francophone Bruxellois en juin 2021.

<sup>2</sup> Présidente de Bamko, association féministe et décoloniale belge, soutenue par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Ainsi, les enfants apprennent, via ce que j'appelle une « initiation au racisme », les principes de base du racisme envers les noirs, en étant convaincus que la personne qui joue le personnage du Père Fouettard est un Africain.

J'ai également mené une recherche 2017-2018 sur les institutions culturelles et antiracistes francophones. À cet égard, j'ai interviewé une centaine de personnes avant de me rendre compte que 83 % de ces institutions n'embauchent pas de noirs. Je ne parle pas du personnel de soutien, du personnel de ménage, etc. Je parle des employés au cœur du métier, au cœur de plaidoyer. Comment ces institutions peuvent-elles se dire antiraciste, être financé pour cela et ne pas embaucher de personnes issues de la diversité, en particulier des personnes noires ?

Avec Bamko, nous avons lancé des formations féministes et décoloniales en collaboration avec quatre universités belges car, comme vous le savez, le cursus de l'enseignement n'est pas encore au point sur ces questions.

Nous avons également écrit un plaidoyer pour la Place Lumumba à Bruxelles, initié une campagne pour la restitution des biens culturels africains qui, apparemment, porte ses fruits.

Ainsi, nous remarquons, après avoir milité pendant de longues années, qu'une fois un sujet parvenant aux oreilles du monde politique, celui-ci se saisit de la question et ne revient plus vers nous, hormis pour obtenir une caution selon laquelle les afrodescendants ont participé au processus. Or, nous sommes souvent intéressés en bout de course.

J'aimerais également de parler de cette position difficile en tant qu'activistes car nous sommes fort visibles. Certes, nous cherchons cette visibilité afin de faire passer un message. Mais celle-ci est souvent à double tranchant. J'en sais quelque chose puisque j'effectue environ 100 interviews par an concernant les questions de plaidoyer antiraciste. Et, sur le plan individuel, je me rends compte que l'activisme devient un critère de discrimination ou un facteur dangereux.

C'est pour cela que je vous parle du concept d'intersectionnalité car il est courant de prendre en compte plusieurs critères de marginalisation en oubliant le critère de l'activisme. Or, lorsque je postule pour un emploi et que l'employeur se rend compte que je suis activiste, il a tendance à se crispier car être activiste équivaut souvent, dans l'esprit des gens, être radical.

C'est donc un facteur de discrédit et de discrimination, parfois de harcèlement – notamment sur les réseaux sociaux – voire d'agression. Cela s'est vérifié à plusieurs reprises avec certaines militantes LGBTQI+, par exemple. Ce sont des facteurs qui fragilisent, notamment, la santé mentale. Nous parlons de burnout racial, de dépression, etc.

C'est pourquoi, en guise de recommandations, je pense qu'il est nécessaire de :

- commander une recherche-action sur le bien-être des activistes et leur accompagnement, étant donné qu'ils font un travail de « salubrité publique » ;
- veiller à la mise en place d'un statut d'activiste ou d'un système de protection – par exemple, une possibilité d'extraction hors de chez soi en cas de menaces de mort, comme je l'ai été – et d'accompagnement – par exemple, d'un service psychologique disponible à bon prix gratuitement –, c'est-à-dire des mesures qui permettent d'agir en urgence mais également sur le long terme ;

Sur le plan collectif, j'aimerais aborder la notion de discrimination de subsides. En effet, la discrimination de subsides structurels et pérennes est l'une des conséquences

directes du racisme institutionnel puisqu'elle fragilise les acteurs associatifs afrodescendants et invisibilise ainsi les voies et les besoins collectifs.

Il est important de quantifier le problème par un audit des subsides accordés ces dix dernières années – le réseau dans lequel les publicités des appels à projets sont réalisées, les conditions d'accès, les personnes à qui ces subsides furent accordés, etc.

Un autre point primordial est de quantifier le nombre d'employés et la stratification ethnique dans l'organisation de l'administration publique ainsi que les institutions et associations financées. Nous rencontrons régulièrement la situation où une institution ou association est financée pour un projet et affirme qu'elle n'a pas de subsides ou que ces subsides ne suffisent qu'à payer leurs employés et poursuivre leurs activités quotidiennes. Or, de notre côté, nous ne sommes pas subsidiés suffisamment, de manière collective, et nous retrouvons donc à effectuer un travail gratuit et à être le « nègre littéraire » de ces projets. Parfois, nous sommes également plagés après qu'une association écrit notre contenu et apposé son nom en signature – affirmant que celles-ci doivent rendre des comptes à la Fédération Wallonie-Bruxelles et sont donc responsables des rapports.

Ainsi, il faut instaurer des objectifs chiffrés et en évaluer la réussite tous les deux ans, que ce soit concernant les employés de ces institutions financées ou de l'administration, mais également concernant l'octroi des subsides. Cela permettrait d'obtenir une vision claire concernant la discrimination à l'égard des associations de personnes d'origine afrodescendante, qu'elles soient financées ou non.

Il serait également utile de mettre en œuvre une « stratégie volontariste de financement des actions issues de la diversité ». Dans le langage associatif afrodescendant, ce n'est pas ainsi que nous le définissons mais je sais que vous comprendrez mes propos.

En outre, nous demandons l'organisation d'un test de base et de formations féministes, antiracistes, LGBTQI+, à destination du personnel de l'administration, des membres du jury des appels à projets, ainsi que des responsables politiques législatifs et exécutifs. Puisque ni vous ni moi n'avons reçu de formation antiraciste à l'école comme à l'université, certains fondements donc tout simplement pas été intégrés. Ainsi, nous accédons à des postes à responsabilité et mettons des dispositions en place sans avoir les prérequis

Il est également important de diffuser une définition officielle du racisme envers les afrodescendants car, sur le site officiel de l'administration, il n'existe pas aujourd'hui de définition commune. Nous passons donc énormément de temps à nous chamailler dans le cadre de partenariats afin d'expliquer ce qu'est le racisme. Cette définition existe pour les chercheurs mais pas sur le site officiel de l'administration.

De plus, il serait pertinent d'éditer une brochure de référence sur la colonisation et le racisme envers les afrodescendants à destination de tout le personnel des institutions subsidiées.

Il faudrait également conditionner les partenariats avec les afrodescendants avant d'octroyer des subsides pour les projets de lutte contre le racisme. Nous sommes fatigués de voir certaines institutions et associations effectuer un travail antiraciste sont non. Cela n'est plus possible. Conditionner les subsides à des partenariats concrets a déjà été testé dans certains milieux culturels, a plutôt bien fonctionné et devrait être démocratisé.

Nous demandons également la création d'un cadre éthique pour l'encadrement des partenariats entre les institutions financées et les associations afrodescendantes. Parfois, nous menons des partenariats avec des associations qui sont sélectionnées selon des affinités ou à la volée et qui n'ont pas nécessairement l'expérience nécessaire. D'autres fois encore, nous sommes intégrés très tardivement dans ces partenariats, ne servant que de caution morale pour affirmer qu'un travail a été effectué en collaboration avec des noirs. Je pense donc qu'il faut les sensibiliser à ces pratiques, dans le cadre d'un *modus operandi* des partenariats antiracistes. Il est très important de permettre aux associations afrodescendantes et aux partenaires d'avoir une voix délibérative et de ne pas faire.

En outre, il est primordial de participer à une évaluation collective via l'implémentation d'un « safe space ». Lorsque nous sommes plagiés ou surexploités, nous n'avons pas d'endroit où nous plaindre. Nous ne pouvons pas nous permettre d'appeler les parlementaires à chaque fois qu'une association financée nous lèse. Il faut donc créer, demander à ces associations de créer, des endroits sûrs nous avons la possibilité de dire ce qui ne fonctionne pas sans être réprimandés.

Le co-parrainage nous permettrait également, en tant que nouveaux venus que nous sommes censés être, de connaître les réseaux permettant d'accéder à certains subsides. Actuellement, il nous est demandé de mettre en contact les institutions subsidiées avec notre public, avant de nous exclure de l'expertise relative aux questions afrodescendantes.

Nous demandons également des budgets spécifiques alloués car les personnes qui travaillent sur ces sujets, au sein de nos associations, ne sont pas seulement des victimes mais bien des experts. Ces experts nécessitent un budget spécifique.

Enfin, il faudrait implémenter un minimum de pérennisation des projets car le nombre de projets lancés, qui usent le budget public sans réelle utilité, est absolument incroyable et décevant.

En guise de conclusion, j'invite à une éthique politique de la reconnaissance et de la protection des personnes qui mettent, parfois, leur vie en danger. Le respect des droits humains, pour une Belgique plus inclusive et plus juste.

## REPONSE A L'UNE DES QUESTIONS DES PARLEMENTAIRES PRESENTS

**Mme Mireille Tsheusi Robert, présidente de Bamko.-** Concernant la question des moyens à mettre en œuvre pour désapprendre le racisme et changer les comportements, il est important de nous permettre de travailler dans de bonnes conditions, de façon sereine – sans être menacé de mort ou de tabassage en sortant de chez soi –, et en ayant les moyens de nos actions. Je dirais également que nous avons besoin d'une classe politique qui a le souci de marquer l'histoire.

Au lendemain des événements concernant l'assassinat de Georges Floyd par la police, il est important de marquer ce *momentum* d'un changement radical de vision de la société.

Or, si les avancées se développent de commission en commission, à gauche et à droite, j'ai l'impression qu'il n'existe pas encore le souci d'un impact global. Cela nécessiterait un effort interpartis et inter-convictions afin de pouvoir porter ce changement tant attendu.

Je suis optimiste pour la suite si, et seulement si, ce que nous apportons aujourd'hui, petit à petit, dans ces différentes commissions, fait également l'objet de mécanismes de verrouillage. Vous savez que vos carrières politiques ne sont pas éternelles et qu'une fois votre départ, ceux qui vous succèdent ont la possibilité de tout décortiquer. Comment réussir à implémenter certaines décisions, de façon à ce qu'elles ne soient pas faciles à déboulonner ?

Nous avons travaillé, au sein de ce Parlement, à une résolution pour le retour des biens culturels africains. Or, malgré la transmission de nombreuses idées et réflexions, celle-ci est restée à l'état de résolution. Nous aimerions aller beaucoup plus loin car les prochains députés pourraient tout déconstruire.

M. Obolensky nous a suggéré d'aller chercher le gâteau, voire toute la boulangerie. Je suis d'accord avec cette idée, mais il faut garder à l'esprit que de nombreux activistes ont des problèmes de formation politique.

En outre, de plus en plus, les victimes d'actes de racisme sont encouragées à se présenter comme des experts, via une présence dans les médias, par exemple. Il est assez frustrant, pour des personnes, comme nous, qui passent des années à travailler sur ces sujets, de voir ces personnes devenir plus crédibles que nous, car elles sont présentées comme telles.

Ainsi, la question de la formation politique des activistes est importante. Autrement, nous continuerons à nous battre pour des miettes que nous ne pourrions même pas avoir.

Comment implémenter l'antiracisme, au travers notamment de nos outils, au sein des familles ? Il faut nous permettre de créer, dans la culture populaire, de nouvelles traditions et de nouveaux folklores. Un folklore, cela s'instaure. Ainsi, si un folklore – par exemple, celui de Saint-Nicolas et Père Fouettard – ne convient pas, il est possible de le transformer ou de créer un nouveau folklore.

C'est pourquoi je félicite l'initiative de la Queen Nikkolah, qui fut mentionné plus haut, cette Sainte féminine est noire, car elle permet aux enfants de découvrir ce folklore autrement. Mais nous aurions besoin de recevoir le cachet du pouvoir public afin qu'il puisse s'implémenter et péricliter.

Pour ce faire, il est important de travailler à la diffusion de ces folklores en simultané et avec autant d'ampleur qu'a eu droit la propagande coloniale, c'est-à-dire impacter, en même temps, et j'insiste, les écoles, les entreprises, les parts d'attraction, les plannings familiaux, l'industrie du divertissement, en y associant les stars, les footballeurs, etc. Il s'agirait d'une démarche impactante, quasi hégémonique de cette proposition de respect de l'autre et d'antiracisme, qui doit devenir, pour chacun, une nécessité.

Concernant la coercition, nous parlons d'« objectifs chiffrés » car lorsque nous utilisons le terme « quota », bien souvent, nos micros sont coupés. Effectivement, nous sommes pour l'instauration de quotas, peut-être limité dans le temps, peut-être selon différents paramètres.

Cependant, lorsque nous avons proposé des quotas pour les femmes, il nous a souvent été répondu que les incompetentes pourraient passer au travers des mailles du filet. Laissez-nous le droit d'être incompetentes car il existe de nombreux hommes incompetents tout comme il existe de nombreux blancs incompetents. L'incompétence fait partie de la vie. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de lever, une bonne fois pour toutes, ce tabou du quota en l'instaurant de manière structurelle, notamment sur l'octroi des subsides.

Il est, selon moi, nécessaire d'exiger la diversification des membres des jurys de ces subsides car il s'agit d'un entre-soi permanent et imperméable. Aussi, nous aimerions que ces changements s'opèrent rapidement. Je sais pertinemment que ce mot ne s'associe pas très bien avec le rythme politique. Mais nous souhaitons voir ces changements de notre vivant car il s'agit de nos vies. George Floyd est le cas le plus connu, mais de tels décès surviennent également en Belgique. L'idée est donc de pouvoir agir et impacter l'histoire et ce, rapidement, afin que nous puissions en jouir de notre vivant.

*Cet écrit est extrait des Auditions relatives au suivi de la résolution sur les droits fondamentaux des personnes d'ascendance africaine en Europe, telle qu'adoptée par le Parlement européen en sa séance plénière du 26 mars 2019*

Retrouvez l'entièreté des débats sur le lien suivant :

- <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/auditions-relatives-au-suivi-de-la-resolution-sur-les-droits-fondamentaux-des-personnes-d2019ascendance-africaine-en-europe-telle-qu2019adoptee-par-le-parlement-europeen-en-sa-seance-pleniere-du-26-mars-2019>
- [https://www.youtube.com/watch?v=XAYBBa1s\\_BI](https://www.youtube.com/watch?v=XAYBBa1s_BI)

Pour citer cet article : Mireille-Tsheusi Robert (Juin 2021)

« **Activistes noirs et fragilités intersectionnelles pour une éthique politique de la reconnaissance** »,

Analyse n°19, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.